

# **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2015**

Etaient présents : Mr CARTIER Michel, Mme CARROLA Paula, Mme DELCEY Roselyne, Mme POINTELIN Séverine, Mme RIVIERE Karine, Mme ROULLIER Sylvie, Mr TRONCIN Jean-Baptiste, Mr TROUILLOT Francis et Mr VIENNET Bernard.

Absents excusés : Mr DURANDE Patrice qui a donné son pouvoir à Mme DELCEY Roselyne et Mr GAUTHIER Jean-Yves qui a donné son pouvoir à Mr TROUILLOT Francis.

Secrétaire de Séance : Mme ROULLIER Sylvie.

---

## **APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 15 AVRIL 2015 :**

Le Maire transmet le procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 15 avril 2015.

Après lecture, le Conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal.

## **EMPRUNT – BUDGET EAU :**

Traitement de l'eau

Le Maire expose au Conseil municipal que suite au projet de traitement de l'eau, il est nécessaire de recourir un emprunt.

Toutefois, n'ayant aucune information concernant le montant des subventions attribuées par le Conseil Général et l'Agence de l'Eau, une délibération sera prise ultérieurement lorsque nous aurons ces informations.

## **LIGNE DE TRESORERIE – BUDGET GENERAL :**

Le Maire expose au Conseil municipal que suite aux travaux prévus en 2015, sur la voirie communale, il est nécessaire de recourir à une ligne de trésorerie en attendant le versement des subventions.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité de prendre une ligne de trésorerie de 50 000,00 € et donne pouvoir au Maire ou au 1<sup>er</sup> adjoint pour effectuer les démarches nécessaires au bon déroulement de ce dossier.

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

## **DELEGUES DU SIVOM – HENRI LAMARCHE :**

### **Election d'un nouveau titulaire et de son suppléant**

Le Maire expose au Conseil municipal que suite au départ de Mme RIVIERE Karine pour une durée de 4 ans, il est nécessaire d'élire un nouveau délégué du SIVOM et de son suppléant

Le Conseil municipal procède donc à l'élection d'un nouveau délégué titulaire et de son suppléant par scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages.

### **Election du délégué titulaire :**

#### **Premier tour de scrutin**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins 10

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Mme POINTELIN Séverine : 10 voix (dix voix)
- Mme POINTELIN Séverine ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée déléguée.

### **Election du délégué suppléant :**

#### **Premier tour de scrutin**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins 10

À déduire (*bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante*) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Mme CARROLA Paula : 10 voix (dix voix)
- Mme CARROLA Paula ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée déléguée.

### **Sont désignées :**

- délégué titulaire : Mme POINTELIN Séverine,
- délégué suppléant : Mme CARROLA Paula

Et transmet cette délibération au président du **SIVOM Henri Lamarche**

### **COMMUNE NOUVELLE :**

Le Maire et Mr Bernard VIENNET, 1<sup>er</sup> adjoint, exposent au Conseil municipal qu'un projet de « commune nouvelle » avec la Commune de ROULANS est envisagé.

Après en avoir délibéré et vu le nombre de questions sans réponse et le devenir de la Communauté de Communes, le Conseil municipal décide d'attendre d'avantage d'informations.

Le projet pourra être réexaminé dans les années futures.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,  
Francis TROUILLOT